



Commune de JEUXEY

ARRETE DE MONSIEUR LE MAIRE

OBJET : ARRETE DE CIRCULATION TEMPORAIRE

Le Maire de la Commune de JEUXEY,

- Vu les articles R.44 et R.225 du Code de la Route,
- Vu la loi n° 82.213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes Départements et Régions,
- Vu l'instruction Interministérielle sur la signalisation routière – Livre 1 – Signalisation des routes,
- CONSIDERANT que des travaux de branchement AEP et pose regard 2 compteurs nécessitent une réglementation de circulation rue de la Prairie à Jeuxy,
- CONSIDERANT que la section concernée par la réglementation de circulation est située en agglomération,

ARRETE n° /22

Article 1er : A partir du Mercredi 25 mai 2022 jusqu'à la fin des travaux, la circulation sera interdite au niveau de l'intersection de la rue du Saut le cerf, entrée rue de la Prairie jusqu'au N° 1 de la rue de la Prairie.

Article 2 : La signalisation nécessaire sera mise en place, entretenue et surveillée par l'entreprise chargée des travaux.

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché à chaque extrémité de la section réglementée.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée aux fins utiles à :

- M. le Colonel Commandant du Groupement de Gendarmerie des Vosges.
- L'entreprise chargée des travaux.

Fait à JEUXEY le 9 mai 2022

Le Maire,
Oreste TIMOTEO.



DEMANDE D'ARRETE DE CIRCULATION ET/OU DE STATIONNEMENT

DEMANDEUR

ENTREPRISE :	SAS BOUGEL TRAVAUX PUBLICS
ADRESSE :	6 RUE DES JARDINS – 88000 CHANTRAINE
TELEPHONE :	03.29.35.43.83
FAX :	03.29.82.93.39
E-MAIL :	og.bougel@orange.fr
DEMANDEUR :	CLAUDEL Emeline

Travaux Manifestation Déménagement Livraison

DESCRIPTION DU PROJET

DESCRIPTION : BRANCHEMENT AEP ET POSE DE REGARD 2 COMPTEURS

LIEU : RUE DE LA PRAIRIE – 88000 JEUXEY

DATES ET HEURES : DU ~~MARDI 22~~ MARDI 23 MAI 2022 DE 7H30 AU JEUDI 19 MAI 2022 A 18H30

Jeudi 25 Mai à 7H30 au Vendredi 27 Mai

MESURES DEMANDEES :

à 18H00

CIRCULATION : ROUTE BARREE AU DROIT DES TRAVAUX

STATIONNEMENT : X

AUTRES : X

Nous laisserons l'accès aux riverains et ouvrirons la route une fois les travaux terminées.

DEMANDE D'ARRETE DE CIRCULATION ET/OU DE STATIONNEMENT

PHOTO DU PROJET

